

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 49

Artikel: Pommes de terre d'état
Autor: Molles, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215128>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et puis il y a les bonnes bouteilles.
Tout ça nous console à merveille.
Ya, ya, ya, oui vraiment,
On est bien chez les Baumérans.

Tant de discours — « les Suisses sont grands harangueurs » disait déjà Rousseau — tant de salamalecs, avec, par ci par là, des récriminations, comme celles des écrevisses de la Bauminne, menacées de perdre leur agreste canal ! C'en était trop, même pour celui qui dirigea les Conférences de la paix. Et l'on vit s'éloigner M. et M^{me} Wilson, tandis qu'on leur chantait les charmes de la Blanche-Maison.

Douterez-vous, maintenant, de la flatteuse visite qui fut le partage de Baulmes-Tranquille ?

La revue locale *Baulmes-Tranquille*, dont les lignes ci-dessus sont extraites presque mot pour mot, sera jouée par la Société de l'Orchestre au commencement de février, à l'Hôtel de Ville de Baulmes. Le texte en a paru en une jolie plaquette, qu'on peut se procurer auprès de la Société de l'Orchestre en lui envoyant 1 fr. 10 en timbres-poste

ON RAPPET AO DÉVAI, FÉ A LA MOETTA

Il s'appellâvê pè sobriquet Pequa-bou, s'étâi zu mariâ avoué onna tota galèza petita fenna. Cllia ziquie étâi ion de clliao mimero à goui ne faut pas rein ferê quiet dein promettre, sein quiet l'ant dâi tapâie de manaire po vo z'ein fêré à soveni. Tantou, le sê virant dâo crouyo côté, âo bin le vo faran la sepa à la potta ; âo bin le vo tertzéran dâi nièze de ti lè carro, afin quiet toté lè rognasseri dâo diablo.

Onna senanna que noutron Pequa bou avâi manqué mē quiet dè rêson à sê dévai, sa fenna, on boquet grindze tot parâi, ne fe pas seimbliant dè rin, mâ le ruminâvê oquie po lo rap-pelâ à l'ôdre.

Lo desando, quan l'è que lè z'allâie âo martsi, le passé devant la boutequa d'on monsu Mack, io lâi a on moué d'affère à veindre. Ein guegnien tot cllia marchandi, le ve ion dè clliao bet dè carton que sant ma fâi dâi iâdzo prâo galé, dâi ballé couleu, dâi boquie dé fleu, dâi z'andzo et cein que ne manqué jamé, on vésset dè la Biblia. Ci carton que le guegnivê avâi assebin son vésset, io ie sê desai :

Va avec la force que tu as.

JUGES, 6-14.

Ne lâi a pas falliu grantein po savâi cein que l'èin volliâvê fêre.

L'atseta don ci bet dè carton, et la damuzalla à Monsu Mack que lo lâi a einvortolli dè papaï, ne sê pensâvê à quiet ci vésset dè la Biblia dè-vevâ servi. Lo desando nê, Pequa-bou qu'étâi zu fêré sa partia dè cartè, s'ê reintrâ on pou tâ. Vêye ci l'écritô que sa fenna l'avâi peindu à la tita dâo lli. Mâ n'a pas comprâi dâo premi cou ; l'étâi quie dévant ci l'affère, que sê grattâvê la tita ein faseint dâi gros ge, rion quemeint clliao dâi lutzeran. Prâo sâ que sa fenna ne droumes-sâi quie don ge ein sê demandeint cein qu'al-lâvê sê passâ.

Ne sê rein passâ dâo tot. Pequa-bou, quand l'a zu comprâi, l'a tot bounameint veri l'écritô dè l'âotro côté et cein lâi è arrevâ mē quie d'on coup, mîmameint que son bouibo lâi demanda on dzo porquie cllia l'écritô l'étâi veri tantou d'on côté, tantou dè l'âotro. Ne pû pas deré cein que lâi a repondu.

J. A. ST-JEAN.

POMMES DE TERRE D'ETAT

BERNE est une ville intéressante, les Bernois en sont fiers et les Vaudois qui y ont séjourné n'en disconviennent pas.

Il y a bien la « Grande Cave », où Leurs Excellences enfermaient le vin et les récoltes venues des bords du Léman, mais tout cela est si loin-

tain, si passé, que, sans rancune, en bons Vaudois, il est de bon goût d'aller au moins une fois à la Grande Cave boire 3 décis sans en être humilié pour cela.

Mais il y a surtout, à Berne, le Palais fédéral, masse imposante, qui brille par la quantité plus que par la qualité. Sorte de mystérieux Capitole dont l'Aar, dans sa course rapide, baigne les remparts inaccessibles, et par la grande porte duquel entrent nos conseillers tout de noir vêtus et d'où sortent par les escaliers de service, pour s'épandre dans l'Etat les arrêtés innombrables promulgués à l'intérieur.

Mais je m'arrête sur la pente fatale de la critique pour vous conter comment ma curiosité fut éveillée par la présence de deux parterres latéraux dans lesquels, en pleine ville, au pied du majestueux édifice, croissent des pommes de terre.

Est-ce par arrêté fédéral, est-ce une simple fantaisie due au jardinier chargé de veiller sur les fleurs qui ornent les cours du palais..., est-ce par quelques autres mystères ? Je ne sais.

Elles ont fleuri là tout comme elles auraient fleuri ailleurs. Leurs petites fleurs bleues se sont épanouies, puis les rames ont séché et un beau matin je remarquais que la terre était foulée et les pommes de terre arrachées.

La récolte a-t-elle été bonne, la terre fédérale propice à la multiplication des tubercules ? je l'ignore.

En vain, j'ai lu les feuilles officielles du lendemain et des jours suivants ; pas trace d'un avis quelconque mettant en soumission ce fameux lot de pommes de terre d'Etat.

Et rien alors ne m'interdisait de faire des suppositions à ce sujet : j'imaginai que quel-que conseiller, habitué à travailler la terre qu'il avait dû quitter pour remplir ses devoirs civiques, avait dûment loué ce coin pour le cultiver à son aise, et la nuit venue, échanger son cérémonial habit noir contre la blouse du paysan. Peut-être.

Pourquoi pas, après tout !

On ne porte pas en vain le poids d'un demi siècle de labeur. Et la terre attirera toujours ses enfants où qu'ils se trouvent et quelques fonctions qu'ils remplissent.

Et peut-être, à l'heure où j'écris ces lignes, ces pommes de terre, en robe de chambre, figurent-elles au menu de quelque festin intime auquel ce conseiller anonyme lèvera son verre à la terre féconde de la Patrie bien-aimée.

R. MOLLES.

Les amis rosses. — Au restaurant :

— Voyez donc avec quel air satisfait Edmond savoure ses huîtres. Paraît-il content de lui !

— Dites tout simplement... qu'il se gobe.

EMPRUNTS ET ECHANGES

II

Nos campagnards connaissent, ou, plutôt, connaissaient l'*abremé* et le *grietz*, qui ne sont que le *Gries* (gru, grua) et l'*Habermehl* (farine d'avoine), les *quenèfles* (Knöpfli, boulettes de pâte rôtie) ; la *rube* (Rübe, carotte) est employé dans le Jura bernois pour carotte ; le raisiné et la cougnarde y sont nommés *mousse* (de Most, vin doux) ; à Neuchâtel et à Fribourg, le mot *caquelmausse* (Kachelmus), désignait la marmelade ; les *Leckerli* ont donné les *écrelets* (mot employé par J.-J. Rousseau dans la *Nouvelle Héloïse* ; *cratz*, *schnaps* et *brantevin*, *kirsch* et *bitter*, *vermouth* et *bischof* sont connus ; le *brant* est utilisé pour *branter* (souffrir) les tonneaux. La lie de vin est désignée dans le Jura bernois, la trouese, et le *brantevin* de trouese c'est tout simplement l'eau de vie de lies ; la *bernoise* (Brennhaus), c'est la distillerie. Dans l'Ajoie, le *trintievin* (en alsacien : Trinksvi), c'est l'eau de vie de lies. Le commerce des vins — après Jean-Jacques Rousseau —

appelle *lègreffasse* (Lagerfass), les gros vases de cave. L'Ohmgeld (droit d'entrée sur les vins, de Canton à Canton), est devenu, dans nos campagnes, l'*onguelle*. Le *yasi* est, dans les laiteries, le liquide employé pour faire trancher le lait (allemand : jâsen). Beaucoup ont connu le *catsyame* (Katzenjammer, lamentation de chat, mal aux cheveux) ; *kolzer*, dans le Jura bernois s'emploie pour vomir.

Qui ne connaît dans nos campagnes, le bon, l'honnête, le chaud *broustou* (molleton) : c'est romanisé du mot allemand *Brustluch* (mouchoir de poitrine). Chose curieuse, les Suisses allemands ont adopté le mot anglais *spencer* pour désigner le molleton. Le charretier dit *trouk* (zurück ! arrière !), à ses chevaux. Fait curieux également, les charretiers velches et les charretiers de la Suisse allemande commandent à leurs chevaux avec les mêmes mots : *hott* (à droite), *yoll* ou *hüscht* (à gauche) ; *trouk* (en arrière). La *peitschi* (Peitsche) est employé dans le Jura bernois pour désigner le fouet.

Heimatlose (sans patrie, sans nationalité), est bien connu dans toute la Suisse. Nous avons même une loi fédérale sur l'*heimatlosat* (1850) ; dans le même ordre d'idées, nos patois ont *bétele* ou *pétele* (Betteln : mendier), *vandeler* (Wandeln : voyager, rôder, vagabonder), *chemarotzer* (Schmarotzen : vivre en parasite, en pique-assiette). Les mots *landsturm* (lever en masse), *landwehr* (défense nationale), n'ont pas besoin d'être soulignés ; le *poutz* est connu autant que le *spatz*. La *milénandre* l'est moins : il a acheté la boutique avec toute la *milénandre* ; le colporteur a fichu le camp avec la *milénandre* ; le mot correspond aux expressions avec *tout le commerce*, avec *tout le bataclan*, avec *tout le fourbi*, auxquelles plus récemment s'est ajouté *tout le barnum*.

Lorsque j'étais jeune, il y a longtemps de cela, un tailleur, — c'était Jules Fouvy, de Bretonnière — nous amusait avec ses dictions et ses proverbes : mon habit se coût-il ? mon grain se moud-il ? — l'habit se coud, le grain se moud, et d'autres encore. A quatre heures de l'après-midi, il se levait et allait faire un tour. Je fais *frobe*, disait-il. Où est le tailleur ? me demandait ma mère. Il fait *frobe*. Ce n'est qu'une trentaine d'années plus tard que je devais comprendre que le mot, déformation du dialecte allemand *firobig* et de l'allemand *Feierabend* (cessation du travail) signifie tout simplement « faire les quatre heures », expression actuellement employée, à la campagne, comme « faire les neuf heures », pour désigner le petit repas de « pain et de fromage » (quand il y en a), qui coupe soit la matinée soit l'après-midi.

Ses meubles ? — Dialogue féminin entendu dans une loge au Grand-Théâtre.

— Comment, vous la trouvez jolie, la petite voisine ? Une blonde fadasse avec un grand nez, un grand front, une grande bouche !...

— Elle a la bouche un peu grande, c'est vrai, mais si gentiment meublée !

— Eh bien ! qu'est-ce qui vous prouve qu'elle soit dans ses meubles ?

VEIL USAGE A RAFFRAICHIR

Mon père avait cet ordre, que je sais louer, mais nullement ensuivre, c'est qu'outre le registre des négoes du ménage où se logent les menus comptes, paiements, marchés qui ne requièrent la main du notaire, lequel registre un receveur a en charge, il ordonnait à celui de ses gens qui lui servait à écrire, un papier journal à insérer toutes les survenances de quelque remarque, et jour par jour, les mémoires de l'histoire de sa maison, très plaisante à voir quand le temps commence à en effacer la souvenance, et très à propos pour nous ôter souvent de peine : « Quand fut entamée telle besogne, quand achevée, quels trains y ont